

Actualités



Des jeunes de la Commission scolaire de la Riveraine ont pris part à une activité de revitalisation des berges en vertu de l'opération PAJE (Partenariat Action Jeunesse en Environnement). Leur initiative a procuré une nouvelle dimension au projet de restauration des berges de trois cours d'eau de la plaine inondable de Baie-du-Febvre et de Nicolet.

PHOTO FRANÇOIS BEAUDREAU

BAIE-DU-FEBVRE

Les jeunes s'impliquent dans la revitalisation des berges

Des élèves de trois écoles engagés dans une démarche conjuguant les besoins environnementaux avec les activités pédagogiques.

Par François Beaudreau

Des élèves de la région ont participé à une activité d'apprentissage, en lien avec les besoins environnementaux du territoire, le 6 juin dernier à Baie-du-Febvre.

Les jeunes ont planté des arbustes et des arbrisseaux, le long des berges restaurées du ruisseau Côté-Lefebvre, qui coule vers le Lac St-Pierre.

De plus, ils ont mis à l'eau dix-sept petites perchaudes dont ils s'occupaient depuis quelques semaines.

Plus d'une cinquantaine d'élèves ont pris part à cette initiative d'expérimentation et d'apprentissage.

Ils provenaient de trois établissements de la Commission scolaire de la Riveraine, soit les

écoles Marquis de St-Célestin, Explorami de Ste-Angèle-de-Laval et Paradis de Baie-du-Febvre.

« Les jeunes sont là pour répondre à une problématique. C'est le milieu qui se prend en main », a rappelé, sur place, Maryse Longchamps, du Comité de la zone d'intervention prioritaire (ZIP) du Lac Saint-Pierre.

« L'activité a suscité beaucoup d'engouement », a quant à elle souligné Isabelle Deshaies, conseillère pédagogique à la Commission scolaire de la Riveraine. « Il y a même un élève qui a choisi le profil science, au secondaire. »

Cette activité a été réalisée dans le cadre de l'Opération Partenariat Action Jeunesse en Environnement, le PAJE, en collaboration avec plusieurs partenaires,

comme SARCEL – la Société d'Aménagement Récréatif pour la Conservation de l'Environnement du Lac Saint-Pierre – ainsi que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

ÉCOSYSTÈME

« La perchaude vient frayer sur les rubans d'eau qui remontent depuis le Lac Saint-Pierre sur les terres agricoles. La qualité de l'eau et de l'écosystème sont importants », a expliqué David Lapointe, ingénieur forestier pour le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Il a ajouté que le milieu agricole avait été mis à contribution.

C'est dans cette optique que les berges du ruisseau Côté-Lefebvre ont été aménagées l'an dernier, dans le cadre d'un projet

innovateur en agroenvironnement. Le creusage de ce canal, pour irriguer les terres, fut accompli en tenant bien compte de l'aménagement faunique. Ainsi, la pente du ruisseau est beaucoup plus douce que dans le cas des tranchées habituellement creusées. De plus, la bande riveraine a été élargie. Cela permet en outre d'y agencer des arbres et des arbustes. Cette valorisation des berges vise à atténuer les répercussions de l'agriculture sur la qualité de l'eau, des habitats et sur la biodiversité.

En plus du ruisseau Côté-Lefebvre, les bandes riveraines de deux autres du secteur ont été valorisées sur des terres agricoles en culture, au cours des mois d'août et de septembre 2012.

« La sensibilisation des producteurs agricoles riverains concer-

nés par le projet est un autre exemple de succès. Les 15 exploitations agricoles visées ont participé activement à la protection de l'environnement et à l'amélioration de la biodiversité en milieu rural en acceptant la perte d'une superficie cultivable de 1,8 hectare entraînée par le réaménagement des bandes riveraines et la réalisation des aménagements fauniques », ont noté les responsables de ce projet.

La mise en oeuvre de ce projet d'aménagement faunique, agroforestier et agroenvironnemental a bénéficié d'un financement totalisant 63 000 \$ du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. L'expertise d'agronomes, ingénieurs, biologistes et économistes a également été mise à profit afin de mener le projet à bien.